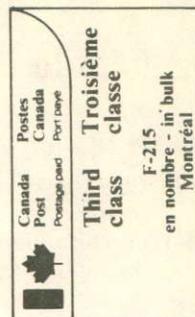




# nouvelles csn

numéro 64

semaine du 15 au 21 janvier 1980



## POUR LES FEMMES : DROIT À L'ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI —

Dans le cadre des semaines d'action des États généraux II des travailleuses salariées québécoises, deux activités sur le thème *droit à l'égalité dans l'emploi* auront lieu au cours de la semaine du 3 au 9 février au Pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM (métro Berri-de-Montigny). Le 6 février, un vidéo sur les métiers non-traditionnels pour les femmes *Tout ce qui sort de l'ordinaire, j'aime ça le faire* sera présenté à 20 h et 21 h 30 à la salle A-1735. La projection sera suivie d'une discussion. Le 7 février, un débat public se tiendra à 20 h à la salle A-2780.

À cette occasion, des femmes apporteront leurs témoignages sur des sujets tels : l'accès à la formation professionnelle, la non-reconnaissance de la valeur du travail des femmes, etc.

□ □ □

## NOUVEAUX APPUIS AUX TRAVAILLEURS DE BELLEVUE —

Les conseils centraux de Granby et du Nord-Ouest québécois ont eux aussi fait parvenir des télégrammes au ministre de l'Industrie et du Commerce et au député de Frontenac pour appuyer les travailleurs de Bellevue dans leur lutte contre la fermeture de l'usine de Thetford.

□ □ □

**PUBLICATION** — Un feuillet intitulé *Pour le droit à la maternité librement consentie* est maintenant disponible au comité de la condition féminine de la CSN.

**GRÈVE GÉNÉRALE LE 25 JANVIER 1980** — À compter de 0 : 00 heure, vendredi le 25 janvier prochain, les employés de soutien-cégep de même que les employés de soutien des commissions scolaires déclencheront la grève générale. C'est ce qu'a déclaré en conférence de presse Mme Ruth Veillet, présidente de la FESP. Par cette grève, les employés de soutien CSN travaillant dans le secteur de l'éducation veulent démontrer clairement qu'ils sont déterminés à obtenir une convention collective qui offre des conditions de travail décentes.

À l'étape actuelle, les négociations entreprises depuis plus d'un an par les syndiqués, d'une part, et la Fédération des cégeps et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, d'autre part, n'ont donné aucun résultat. Les représentants patronaux qui siègent aux tables de négociations font la sourde oreille aux solutions concrètes proposées par les représentants syndicaux dans le but de résoudre les problèmes vécus durant la dernière convention. Aucune véritable discussion n'a encore été entamée sur des dossiers aussi importants que la sécurité d'emploi, la définition du poste et le respect du champ d'application des conventions collectives.

De plus, les textes des offres présentées aux deux tables de négociations représentent des reculs appréciables sur les conventions en vigueur, notamment au chapitre de la sécurité d'emploi et des horaires de travail.

Les employés de soutien CSN des cégeps et des commissions scolaires réaffirment leur ferme volonté de poursuivre les négociations dans le but d'en arriver le plus rapidement possible à un règlement satisfaisant. Les employés de soutien sont conscients, à la différence de l'employeur, de l'importance de leur rôle dans la qualité des services à offrir dans l'éducation.

## L'agenda du mouvement

Janvier 1980

24-25 CSN bureau confédéral à Montréal

31-1 organisation réunion d'équipe à Montréal

Février

1-2-3 SECSN assemblée générale à Montréal

4 FESP réunion de l'exécutif

11 conseil central du sud-ouest assemblée générale à Valleyfield

14-15-16 CSN conseil confédéral à Montréal

ordre du jour :

- accréditation multi-patronale
- modalité de contrôle des usagers dans les garderies
- institut national de productivité
- rapport d'étape du comité d'orientation
- la proportionnelle
- rapport du service de l'éducation
- élections à certains postes du comité de la condition féminine
- éducation économique
- caisse de stabilisation de l'emploi
- conflits en cours.

### SEMAINES D'ACTION DES ÉTATS GÉNÉRAUX II

Les États généraux II des travailleuses salariées québécoises, tenues en novembre dernier, avaient résolu de tenir **huit semaines d'action** sur huit thèmes concernant la condition des femmes, et ce dès janvier 1980. En voici d'ailleurs le calendrier :

Janvier

7-12 sur le congé-maternité

13-19 sur la contraception et l'avortement

20-26 sur les garderies

27-2 fev. sexisme et racisme à l'école

février

3-9 salaire égal pour un travail de valeur égale

10-16 conditions de travail

17-23 discrimination raciale

24-1 syndicalisation

**GRÈVE CHEZ ETCO-PHOTO** — Les travailleuses de Etc-Photo sont en grève depuis le 13 janvier afin de protester contre l'inertie de la partie patronale qui traîne les négociations depuis 5 mois. À noter que Etc-Photo appartient au Groupe Québecor.

Québec, le 18 janvier 1980 — **MANDAT DE GRÈVE GÉNÉRALE ACQUIS CHEZ LE PERSONNEL DE SOUTIEN CEGEP ET SCOLAIRE** — À ce jour, 28 syndicats représentant les 2/3 des 2694 employés de soutien cégep affiliés à la FESP (CSN) se sont prononcés en faveur d'une grève générale et ont donné mandat à la FESP de déclencher la grève générale au moment jugé opportun. C'est lors d'assemblées générales que les membres ont pris connaissance des derniers résultats des négociations et ont pris leur vote de grève. À date, 28 syndicats sur 32 se sont prononcés. Mentionnons que le personnel de soutien cégep avait déjà, au cours du mois dernier, rejeté à 92 % les offres présentées par la partie patronale, offres que cette dernière n'a pas substantiellement changées.

Au niveau du soutien scolaire, rappelons que 62 syndicats, représentant plus de 98 % des 9759 membres, affiliés à la FESP (CSN), ont rejeté les offres patronales et se sont prononcés à 95 % pour la grève.

★ ★ ★

Montréal, le 21 janvier 1980 — **VERS UN FRONT COMMUN DANS L'HÔTELLERIE ?** — Une trentaine de représentants de syndicats de plusieurs grands hôtels de Montréal, Québec et Rimouski, affiliés à la Fédération du commerce (CSN), se sont réunis à Québec afin de préciser des moyens pour appuyer les travailleurs et travailleuses de l'Auberge des Gouverneurs, de Ste-Foy, en grève depuis plus de neuf mois. Convaincus de l'importance de l'impact du règlement à l'Auberge des Gouverneurs, les représentants syndicaux ont résolu de mettre sur pied un comité national de stratégie et d'information. Ce comité, provisoire pour l'instant, s'est donné pour tâche de rencontrer chacune des assemblées générales pour leur expliquer l'importance des enjeux de la négociation de Ste-Foy et de leur demander de manifester physiquement et publiquement leurs appuis à ces demandes. De plus, ce comité demandera aux assemblées de rechercher les mêmes objectifs de négociation que ceux de l'Auberge dans leur propre négociation. Sont présentement en négociations le Méridien, de Montréal, le Hilton et le Holiday Inn, de Québec ainsi que l'Auberge des Gouverneurs de Rimouski. Enfin ce comité national demandera aux assemblées générales de mandater la fédération afin de convoquer une réunion de tous les travailleurs, secteur hôtellerie. La fédération publiera de plus un journal traitant des problèmes des travailleurs et travailleuses de ce secteur.

★ ★ ★

**LE GOUVERNEMENT LÉVESQUE REFUSE DE BOYCOTTER LES VINS CHILIENS** — Le 10 octobre '79 la CSN a envoyé au premier ministre René Lévesque un télégramme lui demandant d'ordonner à la SAQ de boycotter les vins chiliens comme ceux d'Afrique du Sud.

Le 17 décembre dernier, M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, a répondu :

« Le boycottage des vins chiliens ne nous est apparu, pour l'instant du moins, un moyen pertinent et efficace de conduire à la fin du régime dictatorial au Chili. Vous n'ignorez pas en effet que ces vins sont surtout produits par de petites et moyennes entreprises, généralement familiales, et qu'un éventuel boycottage risquerait de nuire d'abord aux travailleurs oeuvrant dans ce domaine. Il n'est pas évident non plus que de nombreux autres pays importateurs imiteraient un geste en ce sens posé par le Québec. »

Le gouvernement du Québec craint donc de causer préjudice aux travailleurs chiliens en boycottant des PME du Chili. La CSN, elle, continue de considérer qu'acheter des vins chiliens est une forme de soutien au régime Pinochet.

**LISTE DES GRÈVES, LE 15 JANVIER 1980 —  
22 GRÈVES EN COURS — 1 451 GRÉVISTES —**

	Nombre approximatif de grévistes	Début de la grève
<b>Sud ouest Québécois</b>		
Cinéma du Sud-ouest (communications) (nouveau syndicat)	26	04-12-77
Imprimerie Brault (papier & forêt) (nouveau syndicat)	27	02-10-79
<b>Outaouais</b>		
Empl. CSRO (Netco & MBD) (services publics)	70	09-12-79
<b>Lanaudière</b>		
Empl. de la Ferme St-Norbert (commerce) (nouveau syndicat)	3	13-01-78
<b>Montréal</b>		
Empl. d'Octo Nordic (métallurgie) (Lock-out)	40	31-03-78
Synd. empl. Bohn (métallurgie)		
Synd. placeurs & ouvriers de PDA (communications) (nouveau syndicat)	140	30-11-79
Empl. Victoria Precision Work (lock-out) (métallurgie) (nouveau syndicat)	200	18-12-79
Trav. Caisses pop. Desjardins (commerce)	88	13-12-79
<b>Nord-ouest québécois</b>		
Empl. Brazeau Transport (services publics) (nouveau syndicat)	100	13-06-79
<b>Québec</b>		
Union Empl. Centre récréatif (services publics) (nouveau syndicat)	100	14-04-78
Empl. Vibrek Québec (bâtiment & bois)	111	06-12-78
Empl. Auberge Gouverneurs Ste-Foy (commerce) (nouveau syndicat)	150	03-05-79
<b>Saguenay Lac St-jean</b>		
Synd. commis-compt. d'Alma - 2 banques Royale d'Alma (commerce) (nouveau syndicat)	20	27-09-79
Empl. Com Baie des Ha Ha - 2 banques Royale de La Baie (commerce) (nouveau syndicat)	10	27-09-79
Empl. Comm. & bureaux comté Lapointe 3 banques Royale Jonquière (commerce) (nouveau syndicat)	30	27-09-79
<b>Shawinigan</b>		
Synd. trav. Léo Bernard (commerce)	100	15-08-79
<b>Sherbrooke</b>		
Trav. des produits Lionel (bâtiments)	72	17-04-78
<b>Richelieu-Yamaska</b>		
Trav. boissons gazeuses St-Hyacinthe (commerce)	28	10-07-78
<b>St-jean</b>		
Synd. empl. mun. de St-Jean (services publics) Lock-out	62	20-09-79
<b>Thetford Mines</b>		
Synd. Imprimerie région amiante (papier & forêt)	13	31-07-78
<b>Victoriaville</b>		
Empl. Viking Métal (métallurgie) (nouveau syndicat) fermeture	8	17-05-79

**NOUVEL EXÉCUTIF DU CONSEIL  
CENTRAL DE LA CÔTE-NORD —**  
Suite au Congrès spécial du Conseil  
central de la Côte-Nord tenu le 19 janvier  
1980, voici la composition du nouvel  
exécutif :

- **Président** : Sylvio Séguin
- **Secrétaire** : Jean-Louis Michaud
- **Trésorière** : Fernande Morin
- **Vice-présidents** :
  - **organisation** : Rémi Simard
  - **éducation** : Jean-Marie Paquette
  - **information** : Gervais Thibeault
  - **action politique** : Simon Leblanc

□ □ □

**NOUVEAUX MAXIMUM DES PRES-  
TATIONS POUR 1980 —** En vertu de  
l'alinéa 61(c) de la Loi sur l'assurance-  
chômage, il faut rajuster chaque année  
le maximum de la rémunération  
hebdomadaire assurable. *En 1980, le  
maximum de la rémunération hebdo-  
madaire payable aux prestataires  
passera de \$ 159 cette année à \$ 174 en  
1980.*

□ □ □

**NÉGOCIATIONS MINIÈRES CSN —**  
Dans la plupart des syndicats miniers,  
les négociations sont commencées.  
Parmi les demandes syndicales, men-  
tionnons :

- rétroactivité de \$ 750 pour pallier à  
la coupure de la loi anti-inflation
- primes de quart de 4 % l'après-midi  
et 6 % la nuit, calculées sur le salaire  
moyen
- en cas de fermeture de sections, de  
services ou d'usine, paiement des 15  
premiers jours
- 3 jours fériés additionnels
- convention de 2 ans

□ □ □

**RÈGLEMENTS DANS LES CAISSES  
POPULAIRES —**

● Les salarié-e-s de sept caisses  
populaires de Montréal et Laval, en  
grève depuis le 13 décembre 1979, sont  
retourné-e-s au travail le 16 janvier. Il  
s'agit des caisses Sainte-Madeleine-  
Sophie, Duvernay, Saint-Enfant-Jésus,  
Notre-Dame du Saint-Sacrement, la  
succursale Mont-Royal, Vimont et la  
succursale Renaud.

● Les membres des syndicats des trente  
caisses populaires de la Fédération du  
commerce ont accepté les offres  
patronales dans une proportion de  
71,5 %.

Thetford, le 15 janvier 1980 — **LE NOUVEAU PROCÈS DE GERVAIS LESSARD DÉBUTE LE 11 FÉVRIER À ST-JOSEPH DE BEAUCE** — Plusieurs se rappellent sans doute de Gervais Lessard, qui avait été accusé pour avoir soit-disant mis le feu à un immeuble de son employeur au cours d'une grève qui dura près de neuf mois en 1977. Il avait été condamné, en mars 1978, à trois ans de prison mais la Cour d'Appel vient de décider qu'il aurait un nouveau procès, qui débutera le 11 février à St-Joseph-de-Beauce. Gervais Lessard avait été mis en accusation au moment où il était président de son syndicat. Accusé, Gervais Lessard mérite notre appui et c'est l'appel que nous lance le Comité de défense de Gervais Lessard. Ce dernier a en effet besoin d'argent pour le procès qui s'en vient afin de payer principalement les frais d'avocat. Le Comité compte donc sur l'aide de chaque syndicat et de chaque syndiqué pour accumuler les fonds nécessaires pour assurer la défense pleine et entière à ce travailleur qui est en procès depuis plus de deux ans. Faites donc parvenir cette aide à : **Nelson Labbé, président du comité de défense de Gervais Lessard, Confédération des syndicats nationaux, Thetford G6G 2A8.**

Chicoutimi, le 15 janvier 1980 — **LE CONSEIL CENTRAL DU SAGUENAY LAC ST-JEAN DEMANDE UNE LOI ANTI-SCABS AU NIVEAU FÉDÉRAL** — Le Conseil central du Saguenay Lac St-Jean dénonce l'absence d'une législation anti-scabs au fédéral, situation qui permet à la Banque Royale de continuer certaines de ses opérations malgré la grève légale qui se déroule depuis trois mois dans ses succursales de Jonquière, Kénogami, La Baie et Alma. Les relations de travail dans le secteur bancaire étant de compétence exclusivement fédérale, il est étonnant de voir à quel point le gouvernement fédéral et les députés de la région ont été depuis le début indifférents au conflit. Le conseil central demande donc aux candidats aux élections fédérales de se prononcer sur la présence des scabs à la Banque Royale et sur la nécessité d'une loi anti-scabs au fédéral. Jusqu'à présent, plusieurs groupes syndicaux et populaires de la région, dont la CEQ, la fédération des syndicats du secteur aluminium, le syndicat des postiers, la société nationale des québécois, ont manifesté leur appui aux cinquante et quelques grévistes.

★ ★ ★

Montréal, le 18 janvier 1980 — **BLAME SÉVÈRE DE NORBERT RODRIGUE AU MINISTRE DU TRAVAIL JOHNSON** — Le président de la CSN a sévèrement reproché au ministre Pierre-Marc Johnson de retarder indument la mise en oeuvre de la loi portant sur les normes minimales de travail et la hausse du salaire minimum. « Il est scandaleux de constater que sept mois après son adoption, la loi 126 n'a pas encore été promulguée et ne protège donc pas encore les travailleurs les plus démunis. Il s'agit là d'un exemple flagrant de l'incurie du ministre Johnson, » a déclaré le président Rodrigue, qui a rappelé que la CSN s'était montrée favorable à l'adoption de cette loi, tout en soutenant que la meilleure façon de permettre aux travailleurs d'être protégés demeurait la syndicalisation, ce qui, dans l'état actuel de la législation, est souvent impossible. Quant au salaire minimum, dont la hausse était prévue pour le premier janvier, le président de la CSN considère comme absolument inacceptable le retard constaté.

EN 1980 — Le premier syndicat CSN accrédité en 1980 est Abaco Tool, fonderie à Montréal-Nord regroupant 35 travailleurs. Ont aussi reçu leur certificat d'accréditation : les 25 employés de bureau en informatique de Loto-Québec ; les 25 travailleurs de la compagnie de béton et briques *Bloc Vibre* et les 12 chauffeurs membres du syndicat des salariés en transport spécialisé à Sherbrooke ; les 10 travailleurs de Roberts Métallique Inc. à Granby ; et les 25 membres du syndicat des employés de la Caisse Sacré-Coeur à Valleyfield

□ □ □

**APPUI AUX TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE JOS. T. BEAUDOIN EN GRÈVE DEPUIS 18 MOIS**

— Le 9 janvier 1980, avait lieu une assemblée générale spéciale du Conseil central pour appuyer les 12 employé-e-s de Jos T. Beaudoin en grève depuis 18 mois. Lorsque des actions seront entreprises pour mettre fin à ce conflit, tous sont invités à venir en grand nombre manifester leur solidarité envers les grévistes et ainsi les appuyer dans leur lutte contre cet employeur qui fait tout pour briser le syndicat et enlever à ces travailleur-euses les droits qu'ils ont acquis par de dures luttes.

□ □ □

**VICTOIRE CSN À L'HÔTEL-DIEU DE SAINT-HYACINTHE**

— Dans le secteur hospitalier, la CSN remporte une nouvelle victoire contre le SEHM. À l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, les syndiqué-e-s se sont en effet prononcé-e-s en faveur de la CSN lors du deuxième vote pris pour déterminer l'allégeance syndicale

□ □ □

nouvelles csn est un hebdomadaire d'information et de liaison publié par le service de l'information de la CSN 1001 rue St-Denis. Montréal H1X 3J1. Responsable. Jacques Gauthier : Composition : Composition Solidaire. Impression : les Ateliers de la CSN.